

BULLETIN D'ADHESION 2018

A retourner au Siège – Association Tremä 14 rue Edme Mariotte / 17180 Périgny

Merci de bien vouloir cocher votre choix.

1^{ère} demande d'adhésion
 renouvellement
 don ⁽¹⁾

(1) En soutien de l'action de Tremä auprès des personnes les plus fragilisées.

Adhésion et/ou don	Adhésion annuelle pour les personnes individuelles non utilisatrice des services de l'association	<input type="checkbox"/> 1 cotisation de 15 € / personne	15 €
	Don	Montant du don	€
	<i>Déduction fiscale : les particuliers ont la possibilité de déduire de leurs impôts 66 % du montant de leurs dons dans la limite de 20 % de leur revenu imposable (taux applicables à ce jour). NB : En début d'année 2019, un reçu fiscal justifiant du montant de votre don vous sera adressé.</i>		
	Adhésion valable pour la durée du séjour pour les clients du Centre du Moulin d'Oléron (merci d'adresser la liste des élèves et adultes)	<input type="checkbox"/> 1 cotisation de 15 euros pour le représentant du groupe ou de la classe	€
<input type="checkbox"/> 0.50 centimes pour chacune des personnes accompagnatricesx 0,50 €=	€	
Adhésion annuelle pour les bénéficiaires du SPASAD ou des EHPAD	<input type="checkbox"/> 1 cotisation de 5,00 € / personne	5 €	
Identité adhérent ou donateur	<input type="checkbox"/> Personne individuelle <input type="checkbox"/> Usagers SPASAD ou EHPAD	<input type="checkbox"/> Clients du Centre du Moulin d'Oléron	
	Nom : Prénom : Adresse : ☎ : Email :@.....	Nom de la structure : Ou Nom/Prénom du représentant du groupe : Adresse : ☎ : Email :@.....	

Chèque à établir à l'ordre de l'Association Tremä

Ces informations sont nécessaires pour enregistrer et valider votre adhésion ou don. Elles ne sont ni diffusées, ni communiquées à des tiers : elles feront l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et 40 de la loi informatique et libertés n°78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant sur les fichiers de l'association Tremä, en adressant un courrier à Monsieur le Directeur Général, 14 rue Edme Mariotte – 17180 PERIGNY.